



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière « viandes blanches » du 18 juin 2015 : Jean-Michel Schaeffer proposé à la présidence pour les trois ans à venir

Conformément au Code rural et de la pêche maritime, les membres du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière « viandes blanches » ont été renouvelés par arrêté du 9 juin 2015 pour les trois ans à venir. Les nouveaux membres du Conseil, réunis le 18 juin, ont proposé au Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de nommer Jean-Michel Schaeffer à la présidence.

Les plans d'actions stratégiques 2015-2017, feuilles de route pour la nouvelle mandature

Les plans d'actions stratégiques élaborés par les filières viandes blanches serviront de feuille de route au Conseil nouvellement installé et à son Président. Un suivi régulier aura lieu au sein de FranceAgriMer sur la réalisation effective des actions confiées à différents pilotes (organisations professionnelles, instituts techniques, établissements publics, FranceAgriMer, pouvoirs publics...), sur la base des indicateurs retenus dans les plans d'actions.

L'amélioration de la compétitivité des entreprises est l'un des objectifs principaux des plans d'actions des filières porcs et volailles, tandis que le plan d'actions de la filière œufs vise en priorité à une meilleure connaissance de la production et des marchés.

Conjoncture et situation de marché au premier trimestre 2015

Secteur porcin : la France en retrait de la dynamique européenne

Sur les trois premiers mois de l'année 2015, on observe, à l'échelle européenne, une hausse du cheptel (+ 1,4 %) et de la production européenne (+ 4,7 %). La France reste en retrait de cette dynamique avec un cheptel et des abattages en baisse.

Au niveau européen, les débouchés asiatiques ont pratiquement compensé la perte commerciale engendrée par l'embargo russe. Les exportations européennes au cours des trois premiers mois de l'année 2015 ont retrouvé le niveau constaté en 2013 à la même époque. À l'inverse, les exportations françaises sont en recul de près de 9 % sur le premier trimestre 2015 (-7 % vers l'Union européenne et -14 % vers les pays tiers). La France a souffert de la concurrence accrue de ses voisins européens, en particulier vers l'Espagne et l'Asie. Au total, le déficit commercial de la France continue de se creuser en 2015, alors que les achats des ménages français s'effritent aussi, en dépit de la baisse des prix de détail de la viande et de la charcuterie. Les prix à la production se sont stabilisés au cours du premier semestre 2015 autour de 1,40 €/kg en France, après avoir chuté de 25 % au cours du dernier trimestre 2014. Toutefois, les prix perçus par les éleveurs ne permettent pas de couvrir leurs coûts de production, en dépit de la décreue du prix de l'aliment, au plus bas depuis cinq ans.

Secteur de la volaille : la Pologne, premier abatteur européen de volailles devant la France

Concernant la volaille de chair française, les indicateurs de marché sont au vert en ce début d'année 2015, en termes de production et d'exportations, notamment pour le poulet et la dinde.

Le dynamisme de la production dans les pays d'Europe de l'Est se confirme : la Pologne est désormais le premier abatteur européen de volailles devant la France.

La filière française du lapin continue de se fragiliser avec une consommation des ménages français en déclin et des exportations en baisse vers l'Espagne et l'Italie.

La production d'œufs, en très léger repli au premier trimestre, pourrait reprendre grâce à des prix orientés à la hausse.

Investissements agro-alimentaires d'avenir : FranceAgriMer accompagne le dépôt des dossiers

En 2015, FranceAgriMer est l'un des opérateurs du Programme d'Investissement d'Avenir pour soutenir les projets stratégiques et innovants des filières agricoles et agro-alimentaires.

Deux appels à projets mis en œuvre par FranceAgriMer, ouverts à toutes les filières, peuvent particulièrement intéresser les opérateurs du secteur des viandes blanches :

- L'appel à projet « Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe », doté d'un budget de 20 millions d'euros, ouvert jusqu'au 29 janvier 2016,

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-viandes/Viandes-blanches/Aides/P3A-Reconquete-de-la-competitivite-des-outils-d-abattage-et-de-decoupe>

- L'appel à projet « Innovation et compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires », doté d'un budget de 45 millions d'euros, axé sur l'innovation et les investissements mutualisés mis en place par des entreprises indépendantes permettant de structurer et de créer de la valeur ajoutée au sein d'une filière :

<http://www.franceagrimer.fr/IAA/Aides/Investissements-d-Avenir-P3A/P3A-Innovation-et-competitivite-des-filiere-agricoles-et-agroalimentaires>

FranceAgriMer accompagne les opérateurs dans l'élaboration de leurs dossiers en amont.

Pour bénéficier des conseils et de l'aide de FranceAgriMer avant le dépôt des dossiers, deux adresses mail sont mises à la disposition des opérateurs :

- P3A.abattagedecoupe@franceagrimer.fr, concernant le premier appel à projet sur les abattoirs et les outils de découpe ;
- P3A.innovcomp@franceagrimer.fr pour le second appel à projet.

Il suffit d'adresser une présentation de 3 à 5 pages en format libre pour décrire le projet envisagé.

Après une première phase d'étude et de conseil préalable, les opérateurs dont le projet rentre dans le cadre des programmes d'aides pourront ouvrir un compte individuel et déposer leur dossier via le portail e-services de FranceAgriMer : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

Ce compte permettra aux opérateurs de suivre l'instruction de leur dossier.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 18 juin 2015 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-blanches>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
